

L'ESSENTIEL : *Actions menées en 2020*

Le Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer a vu en 2020 une diminution du nombre de ses adhérents à 3 478 (- 716), une baisse des dons (- 17,63 %) et une augmentation des legs (+ 108 274,99 €). Les actions pour les personnes malades et leurs proches restent identiques et la mission prioritaire du comité qui veille à développer des activités de proximité en leur faveur. Les fonds alloués la recherche sont stables ; ceux attribués à la prévention sont en augmentation vs 2019 (+ 30,72 %) due au développement de projets nouveaux. Dans le cadre de ses missions sociales en 2020, le comité de la Corrèze a développé *les actions suivantes* :

Votre Comité en 2021

Le Conseil d'Administration

Il décide des actions du Comité, de l'utilisation des fonds et se réunit 4 fois par an. Il comprend un Président et 19 administrateurs tous bénévoles.

Bureau : Emanation du Conseil d'Administration, il met en œuvre ses décisions et se réunit une fois par mois.

Président : Dr Jean-Paul RASSION

Vice-Présidente — Responsable de l'antenne de Brive : Maryvonne MURAT

Vice Président : Dr Jean-Pierre BOUBY

Trésorier : Gérard TOUR

Trésorier adjoint: Dominique DOLLET

Secrétaire Générale : Danielle GADAUD

Secrétaire Générale adjointe —

Responsable de l'antenne d'Ussel :

Laurence VALLERAN

Déléguée à la Communication :

Martine BOUBY

Représentante des personnes malades :

Laurence CERANDON

Assemblée générale

Elle réunit tous les adhérents de la Ligue. Ils approuvent les comptes et les actions du Comité et élisent les administrateurs.

Commissaire aux comptes

Il audite et certifie les comptes annuels approuvés par l'Assemblée Générale.

Bénévoles

Ils font vivre le Comité. Ils assurent le contact avec les malades et les familles. Ils animent également les manifestations.

Rappel : La Ligue Nationale Contre le Cancer crée en 1918, Fédération de 103 Comités départementaux c'est :

- ◆ L'association de lutte contre le cancer la plus présente dans des actions de proximité avec plus de 600 000 adhérents et 13 000 bénévoles.
- ◆ Le 1er financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer avec près de 39 millions d'euros investis chaque année.
- ◆ La 5^{ème} association nationale la plus attractive.



Chercher pour guérir

Les subventions et les bourses destinées à la recherche se sont élevées à **108 928,41 €** dont 19,81 € de frais administratifs et 13 782,75 € représentant

la part de la cotisation statutaire versée au siège de la fédération et affectée à la recherche :

- 68 625,85 € aux programmes nationaux (équipes labellisées, bourse et recherche contre le cancer des adolescents);
- 26 500 € aux programmes régionaux (Faculté de Médecine et Pharmacie de LIMOGES).



Prévenir pour protéger

Information. Prévention. Dépistage—144 731,23 € : L'évolution est très significative tant dans les interventions en milieu scolaire, qu'auprès des publics en difficulté et en entreprise :

En milieu scolaire primaires et collèges : programmes de développement des compétences psychosociales : « Ma santé pas sans toi », d'éducation par les pairs, de lutte contre les conduites addictives 6èmes-5èmes. Auprès des personnes en fragilité sociale : projet de promotion de la santé et développement des compétences psycho-sociales. Lig'Entreprises Engagées Contre le Cancer : démarche visant à préserver la santé des salariés—actions d'information et de prévention, aide à l'accompagnement des salariés malades et leurs proches, en favorisant notamment le retour à l'emploi. LA Ligue s'implique toujours activement dans la lutte contre le tabagisme : Espaces Sans Tabac et dans la promotion des dépistages organisés : cancer du sein, colorectal et du col de l'utérus en participant aux actions de promotion des dépistages .



Accompagner pour aider

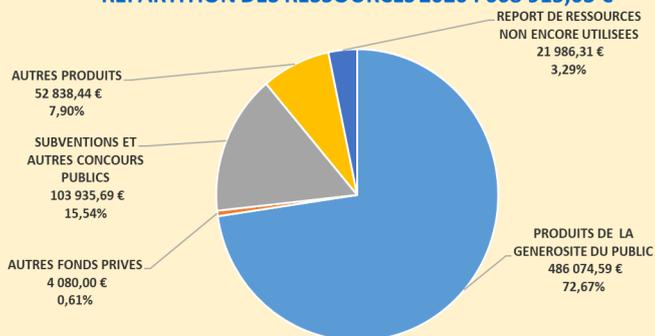
Le montant du budget consacré à cette action est de 191 830,24 € .

* **Dispositif d'Accompagnement des patients et des proches** : En 2020, plus de 700 familles ont été accompagnées par le comité.

- **Cofinancement de postes de psychologues** : CH de Tulle, Espace Ligue à Brive, domicile, MSP Argentat, Lubersac., Chamberet.
- * **Conseils diététiques** : domicile, Tulle? Espace Ligue Brive et MSP Argentat e Beaulieu
- * **Soins esthétiques** : à domicile, à l'Espace Ligue à Brive et aux CH de Tulle et Ussel.
- * **Ateliers collectifs** : Aqua santé à Brive & Tulle (en partenariat avec les mairies & la CPAM de la Corrèze); sport santé à Brive & Tulle; sophrologie à Brive & Tulle; Tai Chi à Brive; Hypnose médicale à Brive, Lubersac & Tulle.
- * **Ateliers à Espace Ligue**: «Retour à l'emploi»; «Cuisine plaisir»; «Loisirs créatifs»; «Art floral»; «Le chemin des mots»; «Peinture».
- * **Séances à Lubersac** : «Marche nordique»; Hypnose
- * **Permanences** : les bénévoles assurent les permanences à Brive au service d'oncologie-radiothérapie, à Tulle en ambulatoire et exceptionnellement à domicile.
- * **1 appartement relais** à l'Espace Ligue Brive au profit des personnes malades et proches.
- **Subventions aux associations** : ASP Corrèze, Laryngectomisés et mutilés de la voix.

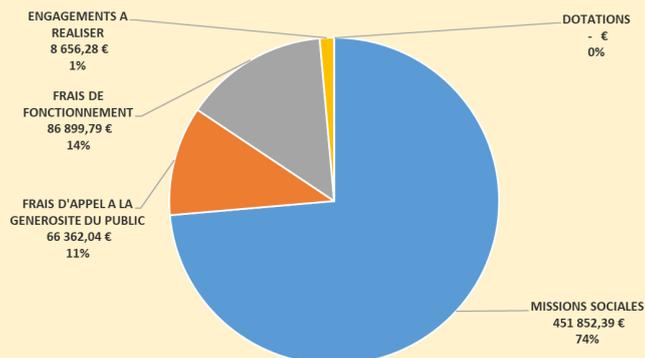
En Corrèze 157 personnes malades ou leurs proches ont bénéficié des soins de support en 2020; 115 familles ont bénéficié des aides financières ; 182 personnes ont été accompagnées par l'assistante sociale et 133 suivies par l'infirmière référente parcours en oncologie.

REPARTITION DES RESSOURCES 2020 : 668 915,03 €

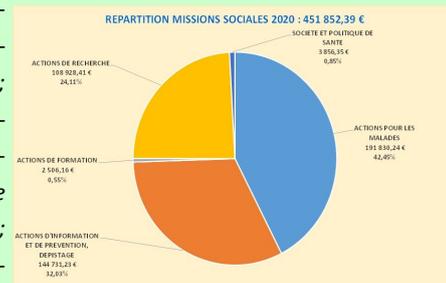


Les ressources du Comité en 2020: Les ressources d'un montant de **668 915,03 €**, sont composées à **72,67 %** des produits de la générosité du public (avec une baisse des dons de **17,63%**, ventes de **88,56%** et subventions publiques **19,56%**; une augmentation des legs de **239,12%**), **16,15%** de fonds privés et subventions publiques, **7,90%** d'autres produits et **3,28%** de reprise des ressources non utilisées en 2019. Le Comité Départemental a encore bénéficié en 2020 d'un fort soutien de ses partenaires financiers : ARS, CONSEIL DEPARTEMENTAL, MSA et MILDECA, CPAM. Approuvés par le commissaire aux comptes F. MONTARNAL, les comptes du Comité affichent des ressources à 668 915,03 €, des emplois à 613 770,50 € et donc un résultat excédentaire de 55 144,53 € venant augmenter le fond de réserve générale.

REPARTITION DES EMPLOIS 2020 : 613 770,50 €



Les emplois du Comité en 2020: Le total des fonds affectés aux missions sociales s'élève à **451 852,39€** soit **74,7%** des dépenses : **191 830,24€ - Actions pour les personnes malades; 108 928,41€ - Subventions pour la recherche; 144 731,23€ - Actions d'information, de prévention et dépistages; 3 856,35€ - Actions de société et politique de santé; 2 506,16€ - Actions de formation.**



Les **frais de recherche de fonds** s'élèvent à **66 362,04 €** soit **10,97%** des dépenses. Les **frais de fonctionnement** (gestion, communication, amortissements et autres dépenses) d'un montant de **86 899,79€** représentent **14,36%** du total des emplois. Les **engagements à réaliser** s'élève à **8 656,28€**.

Mot du Président

L'année 2020, en grande partie perturbée par la pandémie COVID, restera une étape très particulière de notre Comité. En janvier, ignorants de ce qui se passait en Chine, tout avait bien débuté avec la reprise des activités liées à nos missions sociales et la prévision de manifestations au printemps. En février des formations à la maladie cancéreuse en entreprise ont pu être réalisées ainsi qu'une signature de convention avec la MSP d'Argentat. Puis début mars, surviennent la crise sanitaire et les règles sanitaires imposées : arrêt des soins de support en présentiel, fermeture du Comité et de l'Espace Ligue. Dès lors et jusqu'en fin d'année, de profonds bouleversements ont marqué la vie du comité : les manifestations ont dû être annulées ou repoussées à l'automne telle la Lig'Obazine, le golf à Brive Planchetorte. Les intervenants en soins de support : psychologues, sophrologues ont dû s'organiser, s'adapter en prenant en charge les personnes par téléphone ou par les visites à domicile exceptionnelles. Parallèlement une incidence financière très importante avec privation de ressources liées aux manifestations faisait craindre un déficit abyssal en fin d'année. Nous avons été contraints de suivre les directives gouvernementales concernant le télétravail, les arrêts pour garde d'enfants, puis le chômage partiel. Un effort majeur de communication virale pour renforcer les liens et réaliser des appels à dons, avec une réponse généreuse des Corrèziens ainsi que le versement de legs, ont permis de maintenir la situation financière : **que tous en soient remerciés**. Enfin le but est atteint, grâce à tous, donateurs, bénévoles, salariés, administrateurs, le comité est pour l'instant sauvé et sur de bons rails. Alors allons de l'avant et gardons l'espoir.

Association de Coordination Territoriale en cancérologie (ACTC) :

L'Association de Coordination Territoriale en Cancérologie ou ACTC est une association loi 1901 à but non lucratif, soutenue et pilotée par l'ARS Nouvelle Aquitaine (Agence Régionale de Santé). Sa mission est de développer le Dispositif d'Accompagnement du Parcours de Santé en Oncologie (DIAPASON) et ainsi d'assurer la continuité et de la qualité des soins entre les établissements de santé et le domicile et de garantir à chaque malade un parcours personnalisé. L'ACTC ne se substitue pas aux structures déjà existantes mais contribue en complémentarité à une prise en charge de qualité. C'est pourquoi, un partenariat actif avec le comité départemental de la Corrèze de la Ligue contre le Cancer est développé notamment dans le domaine des soins de support de proximité dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer et de leurs proches.

Nos comptes détaillés 2021 arrêtés par notre Conseil d'Administration seront présentés et mis à l'approbation lors de notre Assemblée générale de 2022.

Les comptes complets 2020 sont disponibles au siège du Comité sur simple demande et publiés sur le site du Journal officiel www.journal-officiel.gouv.fr (Décret 2009-540 du 14 mai 2009). Il en sera de même pour 2021.

La Ligue contre le cancer est soumise aux contrôles de la Cour des Comptes en tant qu'organisme faisant appel à la générosité du public.

La Ligue contre le cancer est agréée par le Comité de la Charte. Il s'assure du respect du code de bonne conduite que la Ligue contre le cancer s'est engagée à respecter pour la collecte de fonds et la transparence de la gestion.



Ligue contre le cancer Comité de Corrèze
29, quai Gabriel Péri - 19000 Tulle
05.55.20.94.52
cd19@ligue-cancer.net
www.ligue-cancer.net/cd19/journal